



Référence bibliographique :

Geoffrey van Moeseke, "Les vivants ne peuvent rien apprendre aux morts ; les morts, au contraire, instruisent les vivants", *lieuxdits#6*, novembre 2013, pp.21-22.

La revue **lieuxdits**
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)
Université catholique de Louvain (UCL).

Éditeur responsable : Jean-Paul Verleyen, place des Sciences, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
Comité de rédaction : Martin Buysse, Damien Claeys, Gauthier Coton,
Jean-Philippe De Visscher, Guillaume Vanneste, Jean-Paul Verleyen
Conception graphique : Nicolas Lorent
Impression : école d'imprimerie Saint-Luc Tournai



ISSN 2294-9046
e-ISSN 2565-6996

<https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:182754>



UCL
Université
catholique
de Louvain

www.uclouvain.be/loci.html

Les vivants ne peuvent rien apprendre aux morts ; les morts, au contraire, instruisent les vivants¹

Geoffrey van Moeseke

Août 2003 : plus de 70 000 morts en Europe². Janvier-février 2012 : plus de 600 morts en Europe. Été 2012 : près de 800 morts en Angleterre à la mi-juillet³ et 120 morts fin août à Tokyo⁴. Ces décomptes doivent nécessairement interpeller l'architecte, car la grande majorité des victimes disposaient d'un logement qui n'a pas su les abriter des rigueurs du climat.

Peut-on considérer ces chiffres, ces vies perdues, comme des phénomènes marginaux, liés à des conditions climatiques exceptionnelles ? Non. L'incapacité de l'immense majorité des bâtiments existants à assurer des conditions de vie décentes pour tous, c'est à dire salubres à faible coût énergétique, est endémique. Nous concevons nos bâtiments sur base de la croyance en la disponibilité d'une énergie de chauffage et de refroidissement bon marché. Il s'agit bien là d'un acte de foi, puisque cette disponibilité ne se base sur aucun fait et s'oppose à la logique la plus élémentaire. Une foi excusable sans doute dans les années 1960, mais hypocrite aujourd'hui, bien que ô combien pratique : elle transfère la responsabilité de la salubrité des ambiances du concepteur à l'occupant-consommateur d'énergie. C'est oublier qu'une partie importante de la population n'est pas (et n'a jamais été) en mesure de payer ses factures d'énergie.

Se concentrant sur les conditions hivernales, des chercheurs anglais établissent dès les années 1990 une relation explicite entre précarité énergétique et mortalité⁵. On en vint à parler de winter excess deaths, chiffrées à plus de 20 000 par an encore aujourd'hui au Royaume-Uni⁶. Ces décès ne sont qu'exceptionnellement causés par des hypothermies.

Bien plus souvent, il s'agit d'affections respiratoires ou circulatoires causées ou amplifiées par des ambiances intérieures trop froides et/ou trop humides. Ce type de décompte n'est pas, à notre connaissance, réalisé en Belgique, mais nous savons qu'une part conséquente de la population doit faire face à une incapacité à se chauffer, faute de revenus suffisants. Par exemple, en 2009, 6.3% et 7.6% de la population wallonne était sous statut de client protégé auprès respectivement des fournisseurs de gaz et d'électricité⁷. Ce nombre est en augmentation régulière depuis la mise en place de ce statut.

Vingt ans après les premiers constats, où en sommes-nous ? Jamais les dimensions énergétiques de l'architecture n'ont été autant mises en avant. Directives européennes, standard passif et objectifs zéro-énergie concourent à rendre les bâtiments moins énergivores et, par conséquent, plus confortables à consommation équivalente. À ce titre, ces évolutions constituent des progrès. Mais elles ne constituent pas pour autant des réponses directes à la question particulière de la précarité énergétique, et ce pour au moins deux raisons.

Premièrement, ces démarches concernent essentiellement la construction neuve, qui n'est qu'exceptionnellement accessible aux personnes précarisées. Le développement actuel de logements sociaux passifs, essentiellement en région bruxelloise, est à ce titre un effort important à souligner, mais ne constitue qu'une goutte d'eau face aux 140 000 logements sociaux bruxellois et wallons.

1 - F. RENÉ DE CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre tombe*, Paris, Eugène et Victor Penaud Frères Editeurs, 1849-1850.

2 - J.-M. ROBINE ET AL, *Death toll exceeded 70,000 in Europe during the summer of 2003*, Comptes Rendus Biologies (2008) 331:2 pp.171-178.

3 - T. WHIPPLE, *Hundreds of extra deaths as heatwave takes hold*, The Times, 18 juillet 2013.

4 - AFP, *La chaleur a tué 120 fois à Tokyo*, La libre Belgique, 20 août 2013.

5 - B. BOARDMAN, *Fuel Poverty: from cold homes to affordable warmth*, Belhaven Press, London, 1991.

6 - Chiffre ne reprenant que les personnes de plus de 65 ans, selon le site www.poverty.org.uk consulté le 14.03.2012.

7 - Commission Wallonne pour l'énergie (CWAPE). L'exécution des obligations de service public à caractère social imposées aux fournisseurs et gestionnaires de réseaux - rapport annuel spécifique 2009.

3 - IBGE, Bilan énergétique de la Région de Bruxelles-Capitale 2009, Rapport final, Juin 2011.

Secondement, ces démarches ne révèlent pas un regard original sur la question de l'accès à l'énergie. Les méthodes de calcul sont toutes basées sur l'hypothèse de la continuation d'un mode d'habiter *normal* supposant le chauffage uniforme de l'ensemble des locaux de l'habitation. Dans cet esprit, elles évaluent systématiquement un besoin énergétique lié au maintien d'une température de consigne uniforme prédéterminée. Se souvient-on qu'il y a seulement soixante ans le chauffage central était un luxe ? Oublie-t-on qu'en 2009, 20% des logements de la Région de Bruxelles-Capitale n'en étaient pas équipés⁸. Cette approche centrée sur l'idée que les locaux sont chauffés est bien évidemment réaliste pour la plus grande part de la production de bâtiments neufs, mais est incapable de caractériser les conditions de vie des personnes précarisées dans le bâti existant. Parallèlement, le nombre de logements équipés de climatiseurs a triplé en France entre 2003 et 2007 : signe d'une inadéquation grandissante entre les ambiances intérieures des bâtiments et les modes de vies, plus que d'un changement climatique. Mais que font ceux qui ne peuvent se payer de climatiseur ?

Pour ce public particulier, une conception orientée sur la notion de température accessible par local serait préférable aux actuelles méthodes de calcul de la performance énergétique. Par température accessible, nous entendons la température opérative résultante dans les locaux comptes tenus des divers gains solaire, internes et éventuellement de chauffage ponctuel. Mathématiquement, cette température pourrait s'évaluer avec la même facilité et précision que le besoin de chaleur ou de refroidissement, ces grandeurs se calculant au départ des mêmes paramètres physiques.

Quoi qu'il en soit, les vagues de chaleur et de froid de ces dernières années sont l'occasion de nous souvenir de l'enjeu social et sanitaire de l'architecture. Cette dimension mérite une attention particulière des milieux académiques : développer des méthodes d'enquêtes, dresser des constats de modes d'habiter et en déduire des propositions spécifiques en remplacement ou complément des démarches traditionnelles.